



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Plan d'opérations par pays 2007

BURUNDI

BURUNDI :

Plan des Opérations 2007

Représentation à Bujumbura, Burundi

Soumission : 31 mars 2006

Révision : 19 mai 2006

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Présentation générale.....	4
2.1. Protection et environnement opérationnel socio-économique.....	4
a. Environnement politique.....	4
b. Sécurité	4
c. Droits de l'Homme	4
2.2. Buts opérationnels et potentiel des solutions durables	6
3. Ensemble des besoins et partenariats.....	7
3.1. Résultats de la planification conjointe et besoins identifiés non couverts.....	7
a. Contributions du Gouvernement hôte.....	8
b. Contributions du HCR et des partenaires.....	8
3.2. Stratégies de coopération et mise en œuvre de projets	8
a. Stratégies de coopération	8
b. Mise en œuvre des projets.....	9

1. Introduction

A neuf mois du début de l'année 2007, la qualité voire la pertinence de ce travail de planification des activités dépendra en grande partie du comportement de l'environnement national burundais.

L'approche sur laquelle est construite notre vision à l'horizon 2007 se veut résolument optimiste. En effet, les grands défis politiques auxquels le Burundi fut confronté peuvent être considérés aujourd'hui quasiment surmontés. A cet égard, on citera tout le bilan accompli pendant les périodes de transition (organisation des différents scrutins, la mise en place des nouvelles institutions) et de post-transition (élaboration et adoption d'un programme d'urgence intérimaire largement plébiscité par une pléiade de donateurs, le 28 février dernier ; conférence des donateurs en septembre prochain en vue de mobiliser des ressources pour le programme de lutte contre la pauvreté).

Le crédit politique dont jouit aujourd'hui le Burundi sur la scène internationale est considérable. Les annonces de contribution de fonds pour l'année 2006 qui ont été faites à cette occasion ont été au-delà des attentes des initiateurs de la conférence, et préfigurent de la détermination et de la volonté de la communauté internationale à accompagner ce pays dans sa quête pour le développement. Nul doute que les retombées de ces efforts auront des répercussions favorables sur les opérations du HCR, et plus particulièrement le rapatriement des réfugiés burundais et leur réinsertion socio-économique. Néanmoins, il ne faudrait pas sous-estimer l'immensité des besoins du Burundi au lendemain de plus d'une décennie de conflit dont les conséquences socio-économiques ont été très lourdes.

Pour 2007, les opérations du HCR au Burundi répondront à 3 soucis majeurs : 1/ le rapatriement et la réinsertion des réfugiés burundais dont 400,000 sont établis principalement en Tanzanie ; 2/ la protection et l'assistance aux réfugiés et demandeurs d'asiles vivant au Burundi par la coordination de l'action d'ONG locales ou internationales ; 3/ l'appui au Gouvernement burundais dans sa politique de gestion des réfugiés à travers la mise en place d'une Commission Nationale d'Eligibilité et d'un secrétariat permanent. Les réfugiés congolais habitant dans les camps de Gihinga à Mwaro et de Gasorwe à Muyinga bénéficieront de l'assistance matérielle, alimentaire, financière (soins de santé, éducation) et juridique alors que les réfugiés urbains ne bénéficieront que de l'assistance juridique et des soins de santé.

Aujourd'hui, l'environnement national burundais paraît beaucoup plus favorable aux opérations de retour. La volonté politique réaffirmée des nouvelles autorités, l'annonce d'initier la promotion du rapatriement à la fin du premier semestre de l'année 2006 et le retour de la sécurité dans les provinces d'origine des réfugiés, joints à l'engouement des donateurs, constituent des facteurs encourageants susceptibles d'influer positivement sur le rapatriement volontaire des réfugiés burundais en 2007. A l'inverse, la sécheresse récurrente aux effets incalculables, l'absence d'intervenants actifs dans le domaine de la réintégration, la pression foncière, et l'absence de consensus national (retrait du FRODEBU du Gouvernement, incertitudes sur les négociations avec le FNL ou poursuite des combats qui opposent le Gouvernement au FNL) seraient de nature à affecter de manière négative le rapatriement en 2007.

Compte tenu de ces incertitudes, l'objectif chiffré que s'est fixé la Représentation qui a opté pour une approche prudente, porte sur 80,000 réfugiés burundais à rapatrier en 2007, soit 75,000 en provenance de la Tanzanie et 5,000 autres en provenance du reste du monde. Par mesure conservatrice, le programme prévoit le retour sous diverses formes (spontanés, facilités et autres) des réfugiés burundais de longue date dont le nombre est compris dans le chiffre de planification, et anticipe des besoins spécifiques pour ceux d'entre eux qui ne possèdent plus de terres. S'agissant des personnes déplacées à l'intérieur du Burundi, la Représentation leur apportera comme par le passé son assistance dans le domaine du logement. Les autres formes d'intervention dépendront, d'une part de la politique du Gouvernement et, d'autre part, des directives convenues conjointement dans le cadre de l'Equipe Pays (UN).

Le niveau des ressources nécessaires demandées pour la couverture de cette opération, y compris les besoins en soins et entretien des réfugiés congolais et la réinstallation des survivants de Gatumba, est évaluée à **USD 21.5 millions**¹, soit 14% inférieur au montant budgétaire de l'année 2006. De même, malgré l'afflux des demandeurs d'asile rwandais dont la gestion a induit la révision à la hausse des effectifs du personnel au niveau du seul bureau de Muyinga, les prévisions des effectifs du personnel du HCR toutes catégories confondues ont

¹ Ce chiffre n'inclut pas USD 315,000 du programme spécial 'Rapatriement des réfugiés congolais'.

globalement régressé de 34 fonctionnaires (les VNU et le personnel Surge non compris) en chiffres absolus sur un total de 190, soit une réduction de plus de 18%.

Ces ajustements ont été dictés par le désengagement volontaire du HCR de certaines activités de réintégration, qui constituaient une part non négligeable du budget des années précédentes. Certes, il n'existera plus une section en charge de la réintégration, les services connexes liés à cette activité devront être délivrés par le personnel de la section Programme dont le profil devra en tenir compte. Cependant, le HCR continuera à assurer un rôle de plaidoyer renforcé dans ce domaine en participant à toute activité de coordination au niveau de l'équipe pays.

Pour 2007, le HCR disposera toujours de 4 bureaux (Bujumbura, Muyinga, Ruyigi et Makamba), avec néanmoins les propositions de réaménagements ci-après :

1. La classification du Field Office Muyinga à Sub-Office Muyinga, et la classification du poste de chef de bureau au grade de P5.
2. La reconversion de Sub-Office Ruyigi à Field Office Ruyigi, et la classification du poste de chef de bureau au grade de P4.

2. Présentation générale

2.1. Protection et environnement opérationnel socio-économique

a. Environnement politique

L'élection du Président de la République en août 2005 a marqué la fin de la transition au Burundi, et a permis la consolidation du pouvoir des autorités locales. Il est anticipé que ce pouvoir se consolidera davantage en 2007. Les réformes au niveau du secteur public se poursuivront également et permettront de mettre en place une administration publique pleinement fonctionnelle.

b. Sécurité

La situation sécuritaire reste assez préoccupante dans un certain nombre de provinces où le FNL² reste encore actif (Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural en particulier, avec des percées dans d'autres provinces telles que Kayanza et Makamba).

Le programme de désarmement des combattants devrait continuer en 2007 afin de régler définitivement la question des milices et gardiens de la paix, voire celle des combattants FNL si une solution politique ressort des négociations à venir. La constitution, le déploiement et la formation de la nouvelle Armée Nationale burundaise et de la Police Nationale devraient être en mesure de stabiliser la situation sécuritaire dans différentes parties du pays. Néanmoins, certaines zones pourraient persister dans l'insécurité si le FNL et le Gouvernement Central ne parvenaient pas à négocier la paix.

c. Droits de l'Homme

Il est à espérer que la situation des Droits de l'Homme ira en s'améliorant, en particulier vis-à-vis du FDN³ et du FNL, même si elle demeure à ce jour extrêmement préoccupante, compte tenu des multiples violations relevées quotidiennement par les organisations locales et internationales de défense des droits de l'homme, ainsi que par les observateurs de l'ONUB. Le problème de terre et de confiscation de propriété ainsi que les disputes sur les propriétés resteront à l'ordre du jour, et demeureront très préoccupants. La mise en place de stratégies à long terme, incluant la réforme de la loi et le renforcement des mécanismes traditionnels et formels de résolution des conflits, est un préalable pour permettre une résolution définitive de ce problème épineux. L'accès à une autorité efficace en cas de griefs ou de violations des Droits de l'Homme restera un défi et une priorité pour le HCR ainsi que pour les autres acteurs.

² FNL : Front National de Libération

³ FDN : Front de Défense Nationale

Programme du Gouvernement

Le Gouvernement du Burundi s'est doté d'un programme⁴ quinquennal pour la période 2005-2010. L'approche stratégique adoptée pour la réalisation de ce programme consiste en la mobilisation des ressources intérieures et celles consenties par la communauté internationale. Ce faisant, le Burundi compte s'associer aux initiatives privées pour mettre en place ses politiques publiques.

Sur les onze chapitres de ce programme, deux concernent directement les rapatriés burundais :

- Chapitre 2 : traite des mesures à mettre en œuvre pour renforcer la paix et la sécurité, avec un volet spécifique sur le rapatriement des réfugiés et des déplacés, ainsi que sur la réintégration ;
- Chapitre 3 : concerne le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur de l'agriculture, à lui seul, fournit plus de 90% des emplois à une population à majorité rurale, et contribue à près de 50% au PIB, ainsi qu'à plus de 80% des recettes d'exportation.

Parmi les programmes en cours d'exécution en 2005 dans le secteur agricole, on peut citer :

- le Programme cadre d'appui aux communautés (PCAC) financé par le PNUD dont l'objectif est de contribuer à la réintégration des populations affectées par la crise (rapatriés et déplacés) ;
- Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO, qui vise la réduction de l'insécurité alimentaire dans le pays ;
- Le Programme de relance et de développement du monde rural (PRDMR) financé par le FIDA, qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'augmentation de la production vivrière et de la productivité du travail, la conservation des sols et l'intégration agro-sylvo-zootechnique.

Dernièrement, un programme⁵ ambitieux FAO/NEPAD-PDDAA⁶/Gouvernement a été initié dans le cadre du NEPAD à travers quatre projets : projet de relance de la vulgarisation agricole, projet de restauration de la fertilité des sols, d'intégration agro-sylvo-zootechnique et de gestion durable des ressources naturelles, projet d'aménagement des terres et d'intensification des cultures dans les marais et plaine de l'Imbo, et enfin le projet de promotion des technologies agricoles et agroalimentaires.

Le PNUD vient également d'initier le Programme de coopération 2005–2007 (montant de 38,000,000 USD). Ce programme se donne pour plate-forme le document du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) - Intermédiaire qui définit les priorités du gouvernement du Burundi. Il s'appuie également sur les orientations du Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies (UNDAF), et couvre trois domaines principaux à savoir la gouvernance, l'appui à la réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté et l'intensification de la lutte contre le Sida. Le programme d'appui à la réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté a pour objectif de renforcer les capacités du Gouvernement, de la société civile et des communautés pour l'accueil et la réintégration des sinistrés (rapatriés, déplacés et autres personnes vulnérables) et de jeter les bases d'un développement durable au Burundi.

Indicateurs socio-économiques à moyen et long terme

Les réformes engagées dans le cadre de la réforme triennale du Gouvernement burundais (2004-2006) ont été appuyées par les prêts du programme « Facilité de réduction de la pauvreté et pour la croissance » (FRPC) du FMI. De manière générale, les perspectives économiques du Burundi sont encourageantes selon les prédictions faites sur la base de la croissance économique : 5 % par an pour la période 2005-2007 ; plus de 7% pour la période 2006-2010.

Cependant, la dette extérieure du Burundi continue de peser lourdement sur ses finances publiques tandis que la balance des paiements rend difficile la lutte contre la pauvreté au pays. Sur une note plus positive, les progrès réalisés par le Burundi sur le plan de ses réformes, lui a permis d'accéder en juillet 2005 au groupement des pays

⁴ Programme du Gouvernement du Burundi 2005-2010 : priorité à la bonne gouvernance et la relance du développement socio-économique

⁵ Gouvernement de la République du Burundi : Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDAA

⁶ NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – PDAA : Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

pauvres très endettés (PPTE). A travers le PPTE, le Burundi va bénéficier d'un allègement de sa dette.

Au plan institutionnel, les dispositifs de protection sociale qui sont en place restent nettement insuffisants pour freiner la pauvreté croissante. Le Gouvernement a entrepris en priorité, des mesures pour renforcer l'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Parallèlement il a consenti des efforts pour la promotion de l'emploi et d'activités génératrices de revenus en vue de favoriser la réinsertion économique. Malgré ces efforts, la situation socio-économique des populations demeure préoccupante et se caractérise par un niveau de pauvreté très élevé.

Au regard de ce contexte socio-économique, le Burundi devra impérativement identifier une source de croissance. C'est pour répondre à cette inquiétude que pour les prochaines années, la priorité sera donnée au développement du secteur agricole et autres secteurs liés au milieu rural pour assurer une source de croissance. Au plan de l'éducation, le Gouvernement s'est fixé comme objectif l'accès universel à la scolarisation d'ici 2015 et a posteriori la réduction du taux d'analphabétisme à 10% en 2015.

Perspectives 2007

Aux termes du rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la situation au Burundi, la situation dans ce pays reste « extrêmement fragile » et requiert un suivi strict.

En dépit des améliorations graduelles des services publics, le Burundi reste un pays sous-développé avec des indicateurs socio-économiques parmi les plus bas de la planète, incluant un taux de mortalité et de morbidité très élevé, un taux d'alphabétisation très bas ainsi que des structures sanitaires trop faibles pour pouvoir absorber les personnes vulnérables.

Le niveau de qualité des services publics, de l'infrastructure routière, de l'électricité et de l'eau restera très faible, et ne satisfera pas au niveau d'exigence qu'avaient les Burundais lors de leur exil. Même si les effets de la sécheresse seront mitigés dans certaines provinces, la gestion de l'eau dans les zones rurales constituera un défi tout comme le sera la gestion de l'habitat et la terre pour plusieurs Burundais, en particulier les rapatriés qui ne possèdent ni terrain, ni propriété au Burundi. Un autre défi non moins important pour le retour et la réintégration est la proportion élevée des rapatriés sans source de revenu ou dépendant des travaux occasionnels.

A l'heure actuelle, 400,000 Burundais (répartis à égalité entre les camps et les villages) vivent en Tanzanie. Les récents développements positifs au Burundi et les politiques et mesures qui seront poursuivies vis-à-vis des réfugiés en Tanzanie inciteront vraisemblablement un retour massif en 2007. Nous planifions que 75,000 Burundais de la Tanzanie retourneront dans leur pays en 2007, et ceci en conformité avec le bureau du HCR en Tanzanie.

En attendant, des discussions seront poursuivies entre les gouvernements du Burundi et de la Tanzanie dans le but de promouvoir la gestion bilatérale des mouvements de population à leurs frontières communes, en incluant les migrations dans le cadre du travail et en prenant en compte les problèmes des Burundais qui, pour des raisons diverses, ne sont pas encore prêts à retourner dans leur pays.

2.2. Buts opérationnels et potentiel des solutions durables

Les buts opérationnels du HCR au Burundi en 2007 seront :

- Renforcer les capacités opérationnelles du gouvernement de façon à ce qu'il puisse institutionnaliser et mettre en œuvre la loi nationale sur les réfugiés par des activités gouvernementales de réception, enregistrement, documentation, prévention du refoulement et d'arrestations arbitraires.
- Assurer la protection internationale des réfugiés congolais et rwandais qui seront encore au Burundi en mettant l'accent sur leur sécurité physique, le monitoring, l'amélioration du dispositif d'accueil et d'admission (non refoulement), le traitement accéléré des demandes d'asiles, leur bien-être matériel, l'équilibre du genre, les enfants, la lutte contre le SIDA et la protection de l'environnement en collaboration étroite avec le gouvernement, les partenaires opérationnels et les communautés d'accueil.

- Optimiser la gestion et la mise en œuvre du programme des réfugiés en mettant l'accent sur les buts opérationnels et les politiques fixées, les règles et les procédures des opérateurs.
- Faciliter le rapatriement et consolider la réintégration socio-économique des rapatriés, des sinistrés et des déplacés internes conformément à la stratégie des 4Rs du HCR en insistant sur la coordination et sur les projets à impact rapide.
- Renforcer le partenariat et les complémentarités entre le HCR et les autres intervenants, en particulier les ONGs, les Agences du Système des Nations Unies (SNU), en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le programme de réintégration en 2007, et appuyer le gouvernement dans son rôle de coordination des activités et la résolution des conflits.
- Assurer en faveur des femmes et des enfants une meilleure prévention contre toute forme de violence.
- Intégrer l'utilisation de l'analyse « Age, Gender, Diversity Mainstreaming » (AGDM) dans la planification des activités, en tenant compte des capacités des bénéficiaires et de celles des partenaires.
- Protéger l'environnement par des campagnes de sensibilisation/éducation des populations et par la recherche de sources d'énergie domestiques de substitution au bois, et par des activités de reboisement.
- Participer activement dans l'évaluation, la planification et la formulation de stratégie pour les déplacés internes (IDPs) et si nécessaire, distribuer une assistance humanitaire.
- Relations Extérieures : Faire une large diffusion des activités de réintégration et d'assistance aux réfugiés du HCR auprès du public, de la société civile, et des donateurs.
- Continuer à donner une priorité à une conduite éthique du personnel humanitaire basée sur le code de conduite du HCR ou de l'ONU.

3. Ensemble des besoins et partenariats

3.1. Résultats de la planification conjointe et besoins identifiés non couverts

Dans un contexte socio-économique plus tourné vers le développement, le programme 2007 continuera à mettre l'accent sur le partenariat avec les ONGs, les Agences des Nations Unies et les différentes représentations étatiques. Ces partenaires ont été étroitement associés à la planification des besoins et à l'identification des lacunes 2007 lors de l'atelier du 22-23 février 2006 organisé sur ce sujet à Bujumbura. Le HCR poursuivra en 2007 la coordination et la collaboration avec toutes les ONGs et Agences intervenant dans le programme, et sollicitera leur contribution financière et matérielle.

Les besoins dans les secteurs de la réintégration concernent toujours l'habitat, les écoles, les centres de santé, la protection, la lutte contre le sida et les activités d'autosuffisance.

Dans le secteur de l'habitat : sur la base de notre propre analyse⁷, nous avons réévalué les besoins en maisons individuelles en prenant en compte les chiffres révisés du nombre de rapatriés planifié pour 2006 et 2007. Nous estimons à 26,000 les besoins à combler en maisons individuelles en tenant compte du fait que 10 à 20% des maisons seront réservées aux déplacés internes et aux personnes les plus vulnérables.

Dans le secteur de l'éducation : selon une enquête réalisée par le Bureau de la Planification de l'Education en janvier 2006, 560 écoles ne disposent pas de latrines fonctionnelles et 1545 écoles ne disposent pas de puits d'eau ; en moyenne, il y a 5 utilisateurs par pupitre. Un atelier⁸ organisé le 27 mars 2006 par le 'Ministère de l'Education Nationale et de la Culture' a révélé qu'hormis les enfants rapatriés, 390,000 nouvelles inscriptions sont attendues pour l'année scolaire 2006-2007. D'ici 2010, le Ministère compte construire 9000 salles de classes (environ 1500 écoles) additionnelles, dont 3000 salles de classes (environ 500 écoles) à construire en 2006. Le coût global de reconstruction pour l'enseignement primaire est estimé à 18 milliards \$US et les réhabilitations à 27 milliards \$US.

Dans le secteur de la santé : en 2005, il manquait au niveau national 446 centres de santé (norme OMS : un centre

⁷ Synthèse des besoins pour les rapatriés facilités en 2005-2006 : secteur Habitat – 12/12/2005

⁸ Atelier de mise en place participative des infrastructures scolaires : « Pour la réussite de la scolarisation universelle d'ici l'an 2015 »

de santé pour 10,000 personnes). En 2006, il manque 478 centres de santé. Sans disposer d'un chiffre précis, nous pouvons néanmoins prévoir que le besoin en centres de santé sera toujours aussi criant en 2007.

Par ailleurs, au niveau des camps de réfugiés, un effort particulier sera poursuivi pour s'assurer que tous les standards du SIR seront respectés.

a. Contributions du Gouvernement hôte

Le gouvernement burundais a réitéré son engagement à respecter les conventions internationales relatives aux réfugiés, un gage important qui s'illustre dans la participation du gouvernement au processus d'accueil des réfugiés et des rapatriés sur le sol burundais. Le gouvernement marque sa participation en mettant à disposition des sites pour l'installation des camps, ainsi qu'en assurant la sécurité physique des réfugiés et celle du personnel humanitaire.

b. Contributions du HCR et des partenaires

A la date d'aujourd'hui, aucun partenaire n'a promis de contribuer à ce budget. Cependant, il se pourrait que certains partenaires qui ont contribué les années passées à nos programmes, décident de contribuer à l'approche de l'année 2007. Dans la mise en œuvre des différents MOUs, certaines agences sœurs des Nations Unies ont donné leur accord pour la poursuite de leurs activités en 2007, mais ne sont pas en mesure à ce stade de donner une estimation financière de leur contribution en 2007. Néanmoins, le tableau suivant donne un ordre de grandeur des contributions :

Budget basé sur les besoins de l'opération dans le pays	Total (en dollars des EU)	53,203,000
Dont montants approximatifs	UNHCR	21,815,000
	PAM (le cas échéant)	10,108,000
	Partenaires opérationnels	5,320,000
	Partenaires de mise en oeuvre	2,660,000
	Besoins non couverts	13,300,000

3.2. Stratégies de coopération et mise en œuvre de projets

a. Stratégies de coopération

Au niveau de la coordination avec les agences sœurs des Nations Unies, le HCR continuera à travailler dans le cadre de différents mémorandums d'entente (MOU) avec :

- l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA pour l'appui aux structures nationales de santé dans le cadre d'un mémorandum d'entente (MOU) entre les 4 agences ;
- l'OMS et l'UNFPA dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- la FAO dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- le PAM dans le cadre de la distribution de vivres aux réfugiés et la distribution de trois mois de ration de vivres aux rapatriés ;
- le BIT/PNUD/HCR/ Fédération Nationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Burundi dans le cadre d'un Projet pilote de Réintégration par le Micro crédit.

Au niveau de la coordination stratégique, le HCR s'impliquera davantage dans le groupe thématique Réintégration qu'il anime déjà conjointement avec le PNUD. Comme promoteur de la politique des 4Rs, le HCR tentera de rapprocher les populations qu'il dessert et les activités de développement effectuées par les autres agences. Pour ce qui est des partenaires opérationnels, des séminaires de sensibilisation sur les 4Rs seront organisés.

Au niveau de la coordination humanitaire, le HCR s'impliquera également en tant que chef de file dans le cadre du 'cluster leadership approach'.

Les différents chefs de file des clusters sont :

- Nutrition : UNICEF
- Eau et Assainissement : UNICEF
- Santé : OMS
- **Coordination et gestion des camps** : **HCR**
- **Abris d'urgence** : **HCR / IOM**
- **Protection** : **HCR**
- Logistique : PAM
- Télécommunications : OCHA/UNICEF/PAM
- "Réhabilitation précoce" : PNUD.

Le HCR et le Ministère de la Solidarité Nationale, des droits humains et du genre (à travers son bras opérationnel : le projet PARESI⁹) continueront d'œuvrer ensemble pour assister les rapatriés en leur assurant le transport des centres de transit vers leurs communes. Cette collaboration se reflètera également dans la réorganisation des comités d'accueil que le HCR compte raviver pour les impliquer davantage dans le dispositif de réinsertion des rapatriés. Le projet PARESI interviendra aussi avec le HCR dans la construction d'abris pour les personnes vulnérables et par la délivrance d'attestations d'indigence. De la même manière, le HCR collaborera avec le Ministère de l'Intérieur dans la délivrance de documents administratifs, tels que les cartes d'identités pour les rapatriés et les réfugiés.

En ce qui a trait à l'assistance en vivres, le HCR renforcera ses liens de travail avec le PAM dans l'approvisionnement en vivres pour les réfugiés et les rapatriés. Le HCR compte effectuer un premier plaidoyer pour l'augmentation de la période couverte par la ration octroyée dans le paquet retour des rapatriés. Pour véritablement répondre aux besoins des rapatriés, le HCR souhaiterait idéalement une ration couvrant une période de 6 mois de subsistance et non pas de 3 mois. Un deuxième plaidoyer auprès du PAM portera sur la question des cantines scolaires. Le PAM pose pour condition la mise en place de système d'adduction d'eau dans les écoles construites par le HCR avant de les doter de cantines scolaires. D'une part, l'adduction d'eau au Burundi demande des travaux de grande envergure vu l'absence d'installation de base ; d'autre part, le niveau de fréquentation scolaire des enfants est intimement lié à l'accès au repas à l'école. Par conséquent, des discussions devront être engagées avec le PAM et l'UNICEF pour trouver une solution médiane et permettre l'ouverture de cantines scolaires dans les écoles.

b. Mise en œuvre des projets

Par le biais d'ateliers de planification conjointe, le HCR continuera de renforcer en 2007 la participation de ses partenaires et celle des autorités locales dans l'évaluation des besoins et la recherche de solutions durables pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes vulnérables.

Le HCR encouragera les partenaires à s'approprier progressivement les projets et à y injecter leurs ressources en déployant des fonds propres. Il continuera à développer les capacités des partenaires et du gouvernement à travers des activités de formation dans la protection internationale et dans la gestion des programmes de réfugiés.

Une stratégie intégrée pour les relations extérieures et la communication sera nécessaire pour s'assurer de la consistance des messages vis-à-vis des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes, des media, des agences sœurs du système des Nations Unies, des partenaires et des donateurs. La section des Relations Extérieures continuera à identifier, compiler et disséminer les informations utiles.

Le tableau ci-après précise à titre indicatif les activités des partenaires opérationnels, ainsi que leurs zones d'intervention :

⁹ PARESI : Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés

ONG et autres intervenants	Zone d'intervention	Activités
1. GTZ / BMZ (Deutsche Gesellschaft Fur Technische Zusammenarbeit)	Toutes les provinces	Transport / Logistique / Abris / Reboisement / Activités de réinsertion
2. Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne, Droits de l'homme et du Genre. – PARESI (Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés)	Toutes les provinces	Transport / Logistique / Abris / Accueil des rapatriés / Identification et aménagement des terres de réinstallation
3. Ministère de l'intérieur et de la Sécurité Publique : CNI et PAFE	Toutes les provinces	Octroi des cartes d'identité; Détermination de statut des réfugiés / Sécurité
4. Comunità Impegno Servizio Volontariato (CISV)	Karuzi, Ngozi, Muyinga, Kayanza	Transport / Logistique / Abris / Reboisement / Aménagement de marais
5. Ligue Iteka	Bururi, Cankuzo, Gitega, Kirundo, Karuzi, Makamba, Muyinga, Ruyigi, Rutana	Cliniques juridiques et monitoring des rapatriés
6. ACCORD (African Centre for the Constructive Resolution of Disputes)	Ruyigi, Bururi, Makamba	Clinique juridique mobile / Réconciliation et résolution des conflits / Formation
7. IRC (International Rescue Committee)	Ruyigi, Makamba, Muyinga	Eau / Assainissement Centres de transit / Formation hygiène / Suivi des enfants non accompagnés / réunification familiale
8. AFJ (Association des Femmes Juristes)	Muyinga, Karuzi, Kirundo	Clinique juridique mobile / Formation
9. AHA (African Humanitarian Action)	Cankuzo, Makamba, Muyinga, Rutana, Ruyigi, Gitega	Soins de santé aux rapatriés et aux demandeurs d'asile rwandais de Songore
10. WOI (World Outreach International)	Cankuzo, Ruyigi, Gitega	Abris / Reboisement
11. COPED (Conseil pour l'Education et le Développement)	Cankuzo, Ruyigi, Rutana	Abris / Reboisement
12. Transcultural Psychosocial Organisation (TPO) - Health Net International	Mwaro / Muyinga	IEC VIH sur tous les sites Santé mentale sur tous les sites Soins de santé aux réfugiés de Gasorwe et Gihinga
13. CNR (Conseil Norvégien pour les Réfugiés)	Mwaro / Muyinga / Ngozi	Camp management sur tous les sites
14. JRS (Jesuit Refugee Services)	Bujumbura Mairie	Soins de santé aux réfugiés urbains, et gestion des activités génératrices de revenus / Alphabétisation